



Propriétaire de voiture décédé

Par **Mi83**, le **01/08/2013** à **00:04**

Bonsoir,

Mon compagnon est décédé, il était propriétaire d'une voiture qui est garée dans le jardin de notre maison. Nous n'étions pas mariés, ni pacsés. J'ai arrêté l'assurance car je ne pouvais plus payer. Sa mère, qui hérite de lui, ne veut pas l'assurer. Je lui ai écrit une lettre pour lui dire de le faire mais rien. Que faire ? Est-ce que je peux sortir la voiture de mon jardin et la garer dans la rue.

Merci.